

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00003
Numéro SIREN : 773 500 038
Nom ou dénomination : SECAUT

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2019 sous le numéro de dépôt 4882

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SECAUT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : <u>10 Place Blanqui 87000 LIMOGES</u>		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* <u>77350003800015</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le, 30/09/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 453
	Fonds commercial (1)	AH	AI	68 039
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 424
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	61 521
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	65
TOTAL (II)		BJ	BK	89 461
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	8 687
		En cours de production de biens	BN	74 860
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	362 342
	Autres créances (3)	BZ	CA	33 882
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	375 645
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	22 637
TOTAL (III)		CJ	CK	878 052
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SECAUT

 Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	298 672
	Report à nouveau		DH	57 615
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	31 371
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	497 658
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	297 387
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	30 728
	Dettes fiscales et sociales		DY	141 555
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	186
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	469 855	
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	967 513	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Ecart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	833 542	FH	FI	833 542
		FJ	833 542	FK	FL	833 542
	Chiffres d'affaires nets *				FM	-2 570
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	
	Subventions d'exploitation				FP	10 069
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FQ	2 070
	Autres Produits (1) (11)				FR	843 111
Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	4 168
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	364
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	179 157
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	13 812
	Salaires et traitements *				FY	438 649
	Charges sociales (10)				FZ	157 129
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	8 382
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	9 500	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	21
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	811 182
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	31 929
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	31 929

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SECAUT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	899
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	899
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	42
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	858
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 416
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	844 010
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	812 639
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	31 371
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	HX	600
(9)	Dont transferts de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	2 673
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	1 048
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A3	
(13)	obligatoires A9	A4	1 048
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CREDITS IMPOT			899
PV		41	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT										Néant <input type="checkbox"/> *		
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				
						1		2		3		4		
		Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	95 492	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre				KG		KH		KI				
		Sur sol d'autrui				KJ		KK		KL				
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions *		M2		KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	8 424	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers *				KV	19 864	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	25 799	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	34 510	LC		LD	13 657			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
		Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	88 598	LO		LP	13 657				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T					
	Autres participations				8U		8V		8W					
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	65	1U		1V					
	TOTAL IV				LQ	65	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	184 155	ØH		ØJ	13 657					
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		2				4		
		Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	95 492	IX		
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre				IP		LX		LY		LZ		
		Sur sol d'autrui				IQ		MA		MB		MC		
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IR		MD		ME		MF		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IT		MJ		MK	8 424	ML		
		Matériel de transport				IU		MM		MN	19 864	MO		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IV		MP		MQ	25 799	MR		
		Emballages récupérables et divers *				IW	10 953	MS		MT	37 214	MU		
		Immobilisations corporelles en cours				IX		MV		MW		MX		
		Avances et acomptes				MY		MZ		NA		NB		
	TOTAL III				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG	10 953	NH	91 302	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	65	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	65	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	10 953	ØL	186 859	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS SECAUT										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	27 453	PF		PG		PH		27 453				
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	8 424	QA		QB		QC		8 424				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	18 402	QE	623	QF		QG		19 024				
	Matériel de transport		QH	12 708	QI	3 342	QJ		QK		16 051				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	32 981	QM	4 417	QN	10 953	QO		26 446				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	72 516	QV	8 382	QW	10 953	QX		69 945				
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	99 969	ØP	8 382	ØQ	10 953	ØR		97 398				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION
 Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	
- corporelles			6E		6F		6G		6H
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
- titres de participation			9U		9V		9W		9X
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T	39 317	6U	9 500	6V	7 396	6W	41 421
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	39 317	TY	9 500	TZ	7 396	UA	41 421
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	39 317	UB	9 500	UC	7 396	UD	41 421
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UE	9 500	UF	7 396		
	- financières	UG		UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SAS SECAUT				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	65	UV		UW	65			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	98 013		98 013					
	Autres créances clients		UX	305 750		305 750					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		VM	17 848		17 848				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 720		2 720				
	publiques	"Autres impôts", taxes et versements assimilés		VN	12 549		12 549				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	764		764					
	Charges constatées d'avance		VS	22 637		22 637					
	TOTAUX		VT	460 346	VU	460 281	VV	65			
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 728		30 728						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 577		27 577						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 989		33 989						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	77 226		77 226					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 762		2 762					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	297 387		297 387						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	186		186						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	469 855	VZ	469 855						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	297 386	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SECAUT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège social : 10 Place Blanqui, 87000 LIMOGES

-oOo-

RCS LIMOGES B 773 500 038

-oOo-

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 19 mars,

Les associés de la Société « SECAUT » Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est à LIMOGES, se sont réunis en assemblée générale ordinaire suivant convocation adressée à chacun d'eux.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian AUTELIN, Président.

Monsieur Michel AUTELIN est appelé comme secrétaire.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose met à la disposition des actionnaires les documents prévus par la Loi.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CA

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et résultats, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions,
- Questions diverses.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1°) Une photocopie de la lettre de convocation adressée aux associés.

2°) La feuille de présence à l'assemblée et la liste des associés.

3°) L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe de l'exercice clos le
30 septembre 2018

4°) Le rapport de gestion ;

5°) Le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe, le rapport, le projet des résolutions, la liste des actionnaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Les mêmes documents, à l'exclusion de l'inventaire ont été adressés sans le même délai, à ceux des actionnaires répondant aux conditions requises qui en avaient fait la demande.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Le Président ouvre alors la discussion.

Après divers échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés et donne au Président de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide que le bénéfice s'élevant à la somme de 31 370.95 euros sera affecté au compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce approuve ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal pour valoir ce que de droit.

le Président

